



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 janvier 2018

GREOUX-LES-BAINS

-
REPUBLIQUE FRANCAISE

-
Département
des

**Alpes-de-Haute-
Provence**

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 17

Date de convocation

24 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente janvier à neuf heures,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence
de Monsieur Paul AUDAN, Maire.

Présents

Mesdames Danielle CASALE, Dominique CENNI, Michèle COTTRET,
Marinette DURANDEU, Josette LAUVERGNIAT, Anne-Marie PERRON,
Mirjam REINHARD, Marie SOGODOGO.

Messieurs Paul AUDAN, Jean-Pierre BAUX, Christian LOGIER, André
LOZANO, Raymond MAZZOLENI, Jean-Pierre MONTOYA, Victor
NAHOUM, Alain ROUX.

Absents donnant pouvoir

Madame Anita DELAUNAY à Madame Michèle COTTRET.

Absents

Mesdames Julie ROCCHIA, Nicole VENTEUX, Nicole VIDAL. Messieurs
Cyril MASQUIN, Jean-Paul OGIEZ, Philippe VIDAL.

Secrétaire de séance

Monsieur Raymond MAZZOLENI.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 18 DECEMBRE 2017

Le compte-rendu de la séance du 18 décembre 2017 est approuvé par le Conseil Municipal, à l'unanimité.

RETRAIT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de retirer le point relatif à l'avis du conseil municipal sur le projet d'arasement du seuil de Gréoux-les-Bains inscrit à l'ordre du jour. En effet, deux réunions auxquelles étaient conviés les membres du conseil municipal se sont tenues dernièrement, dont l'une en présence d'agents d'EDF, propriétaire du seuil. Il a ainsi été décidé de commencer à travailler avec le bureau d'étude paysagiste missionné par EDF. Il est donc proposé de reporter la prise de décision à une date ultérieure, en fonction des résultats de cette première phase d'échanges.

EXTRAITS DES DELIBERATIONS ADOPTEES**2018/001 - Modification des statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional du Verdon**

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération, à l'unanimité :

APPROUVE la nouvelle version des statuts relatifs à l'extension du nouveau périmètre du syndicat mixte tels qu'approuvés par le Comité syndical du Parc Naturel Régional du Verdon réuni en date du 15 novembre 2017 et annexés à la délibération correspondante.

2018/002 - Transfert de terrains communaux, au profit de la DLVA, ZA Les Bastides Blanches à Sainte-Tulle

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération, à l'unanimité :

APPROUVE les conditions patrimoniales et financières du transfert, entre la Commune de Sainte-Tulle et la DLVA, des parcelles cadastrées section A n°1395, 1396, 1398, 1400, 2669 et 2675, situées dans la Zone d'Activités « Les Bastides Blanches », telles qu'exposées ci-dessous :

- ces terrains sont d'une superficie totale de 8 256 m² ;
- ces terrains, à aménager, sont cédés à leur prix de revient, soit 13 600 euros, étant précisé que ce prix sera payable à la commune au fur et à mesure de la revente de ces terrains par la DLVA, lequel prix devra être réglé, en tout état de cause, au plus tard dans un délai de 15 ans à compter de la signature de l'acte d'acquisition correspondant.

2018/003 - Approbation de l'avenant n°2 à la convention relative à la création d'un service commun dans le domaine de l'application du droit des sols entre la DLVA et la commune et adhésion de la commune à ce service en tant que commune semi autonome

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération, à l'unanimité :

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention relative à la création d'un service commun dans le domaine de l'application du droit des sols,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet avenant n°2,

APPROUVE l'adhésion de la commune au service commun d'application du droit des sols en tant que commune semi autonome,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme entre la commune et la DLVA.

Affichage en mairie :
le 30 janvier 2018

Le Maire

 Paul Audan